

# Développement de projets jeune public

DESRIPTIF DE LA FORMATION

*En partenariat avec le festival Méli'môme*





BRUNO LÉVY

**Nicolas Marc**

Directeur-fondateur d'Art  
Culture Transmission

Directeur de *La Scène*  
et des BIS

## «Les formations ACT', pour vous démarquer»

**ACT, comme Art Culture Transmission** : ce programme innovant et exigeant de formations a été fondé avec une conviction simple, unanimement partagée : face à des fonctions qui requièrent des compétences de plus en plus pointues, dans un paysage culturel en profonde mutation, les formations du spectacle vivant doivent répondre avec pertinence aux nouveaux enjeux posés par la filière. Elles doivent aussi assurer le «**chaînon**» entre les **générations** et donner aux enjeux politiques et à la culture artistique une place centrale.

Ce programme s'enrichit de nouvelles propositions sur la saison 2010-2011, toujours avec ce souci d'être en phase avec les réalités des métiers du spectacle et de la culture. Notre démarche pédagogique reste fidèle à notre projet : reposer sur la transmission intergénérationnelle et sur la capitalisation de savoir-faire que les intervenants – tous professionnels reconnus – ont à cœur de partager.

Nourris de rencontres, de retours d'expériences et d'exemples concrets, nos cycles professionnels nationaux permettent d'acquérir des connaissances théoriques et la maîtrise d'outils pratiques pour évoluer dans des fonctions à plus fortes responsabilités. Ils laissent une «trace» positive dans une vie professionnelle.

Tous les parcours sont conçus sur une durée volontairement longue **permettant un réel approfondissement** des thématiques, avec des intervenants de haut niveau, justifiant d'une expérience professionnelle reconnue sur des postes à fortes responsabilités. Ils sont fractionnés de manière à permettre à chacun d'y participer en conciliant ce temps de formation avec son activité professionnelle.

Nous vous proposons ainsi de **questionner des enjeux**, de confronter des pratiques, de rencontrer des intervenants de référence, de **renforcer votre réseau** et de dynamiser votre **parcours professionnel**.

### ► Qui sommes-nous ?

Act' est un organisme de formation indépendant, à but non lucratif, créé par l'équipe de *La Scène*, qui publie aussi *La Lettre du Spectacle*, *Le Jurisculture et CultureMédias*, des guides et des ouvrages thématiques, et organise notamment les BIS-Biennales Internationales du Spectacle de Nantes et les Journées de La Scène. Elle bénéficie d'un fort ancrage dans les réalités de la filière culturelle et permet de profiter d'un réseau professionnel exceptionnel. Toutes nos formations sont présentées sur notre site [www.lesformations-act.com](http://www.lesformations-act.com)

# Développement de projets jeune public

## Modalités du Cycle professionnel national «Développement de projets jeune public»

Nourri par une création audacieuse, le spectacle vivant jeune public s'est aujourd'hui imposé comme un axe de développement majeur pour les compagnies et les lieux de diffusion pluridisciplinaires. La question de la transmission des savoirs se pose ici avec d'autant plus d'acuité que ce secteur né de l'engagement d'une génération d'acteurs militants est encore jeune et fragile.

Quelle méthodologie de projet adopter ? Au sein de quels réseaux professionnels ? Quelle articulation peut-on trouver avec le secteur scolaire, les familles, les acteurs culturels et sociaux, les crèches ? Quelle médiation spécifique peut-on développer autour du conte, de spectacles pour les bébés ? Quels sont les ressorts artistiques, psychologiques et culturels de la découverte du spectacle par l'enfant ? Comment peut-on optimiser une résidence jeune public dans un lieu de diffusion ? Quelles pistes d'exploitation du spectacle peut-on proposer aux enseignants ?

### Objectif

Le Cycle professionnel national «Développement de projets jeune public» apporte des repères et des méthodologies fondamentales, utiles au développement de projet, à la programmation et à l'accompagnement du jeune public. Il permet d'identifier les interactions à construire entre structures de diffusion, réseaux de l'Éducation nationale et acteurs sociaux.

### Direction pédagogique

**Cyrille Planson**, rédacteur en chef de *La Scène*, directeur d'édition du «Piccolo, le guide annuaire du jeune public», auteur de l'ouvrage *«Accompagner l'enfant dans sa découverte du spectacle»* (La Scène, 2008) et *«Spectacle vivant jeune public – réseaux et coopération internationale»* (L'Harmattan, 2009).

### Durée

La formation se déroule sur quatre semaines, soit 20 jours de formation. Les semaines sont réparties durant l'année. Le calendrier a été conçu pour être compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle.

## Calendrier

La promotion 2010-2011 est organisée selon le calendrier suivant :

- 1<sup>re</sup> semaine, du 4 au 8 octobre 2010
- 2<sup>e</sup> semaine, du 29 novembre au 3 décembre 2010
- 3<sup>e</sup> semaine, du 31 janvier au 4 février 2011
- 4<sup>e</sup> semaine, du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2011

## Lieu de formation

La formation se déroule à Reims (le lieu sera précisé ultérieurement).

## Effectif

L'effectif de cette formation est limité à 14 participants.

## Sanction du cursus

À l'issue de la formation, le participant se voit remettre une attestation de formation professionnelle, sauf si les conditions d'assiduité ne sont pas remplies.

## Coût de la formation

Les frais d'inscription et les frais pédagogiques s'élèvent à 4 600 € toutes taxes comprises.

## Financement

Selon les situations, cette formation peut être financée par votre employeur (budgets formation), par l'Afdas, l'Agefos PME ou les autres Fonds d'assurance formation.

## Conditions d'accès

- Justifier d'une expérience professionnelle significative dans le secteur artistique et culturel, sur des fonctions liées à la direction, l'administration, la diffusion, les relations avec les publics ou le développement de projets.
- s'engager à participer à la formation aux conditions d'assiduité prévues.

## Formalités d'inscription

Les candidats procèdent à leur inscription par voie postale uniquement, en remplissant le dossier correspondant. Les demandes d'inscription sont prises en considération dans la limite des places disponibles.

## Conditions d'assiduité

Le participant est tenu de suivre l'intégralité des sessions prévues dans le calendrier. S'il est en poste, le candidat doit s'assurer de l'accord de principe de son employeur pour participer à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

# Développement de projets jeune public

## Intervenants de la formation

### • Joël Simon

Directeur du festival Méli'môme à Reims. Militant de l'éducation populaire, Joël Simon lance Méli'môme au début des années 1990. Étant dépourvu de salle attitrée, ce festival est fondé sur des partenariats locaux. Directeur artistique du Festi'mômes de Questembert, il est à l'origine de multiples échanges avec l'étranger (Québec, Slovaquie...).

### • Cyrille Planson

Rédacteur en chef du magazine *La Scène*. Est également directeur d'édition du «Piccolo, le guide-annuaire du jeune public», et auteur de l'ouvrage «*Accompagner l'enfant dans sa découverte du spectacle*» (La Scène, 2008) et «*Spectacle vivant jeune public – réseaux et coopération internationale*» (L'Harmattan, 2009).

### • Jean-Gabriel Carasso

Comédien et metteur en scène, puis directeur de l'Association nationale théâtre et éducation (Anrat). Il dirige actuellement L'OïZeau rare, association d'études et de recherches culturelles. Spécialiste des questions d'éducation artistique, il est l'auteur de l'ouvrage «*Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ?*» (Éditions de l'Attribut).

### • Marie Bernanoce

Maître de conférences à l'Université de Grenoble 3. Professeur agrégé de Lettres, elle a été formatrice et chargée de mission «arts et culture» à l'IUFM de Grenoble. Elle est membre du comité scientifique de la revue *Lire, écrire à l'école* (CRDP de Grenoble) et auteur de l'ouvrage de référence «*À la découverte de cent et une pièces - Répertoire critique du théâtre contemporain pour la jeunesse*» (éditions Théâtrales).

### • Christian Duchange

Metteur en scène (Compagnie l'Artifice). Tout d'abord enseignant puis conseiller pédagogique, Christian Duchange a créé la compagnie l'Artifice au début des années 1990, portant sur scène «*Crasse Tignasse*», le «*Grand ramassage des peurs*» ou «*L'Ogrelet*». Avec «*Lettres d'amour de 0 à 10*», il obtient, en 2005, le premier Molière du spectacle jeune public. En 2008, Christian Duchange a créé l'opéra pour enfants «*Cendrillon*».

### • Laurent Dupont

Comédien et metteur en scène, Laurent Dupont fonde en 1980 la compagnie de théâtre musical Tam Teatromusica à Padova (Italie) et privilégie dans son écriture scénique les recherches visuelles et sonores autour de la voix. «*Al di là*», «*Plus Sons*» et «*Le Banquet de la mandibule*» comptent parmi ses créations récentes. ►

- **Anne-Françoise Cabanis**

Directrice du festival mondial des théâtres de marionnettes, Anne-Françoise Cabanis compte 25 ans d'expérience dans le monde du théâtre et de la marionnette. Elle était auparavant la programmatrice des Gibou-lées de Strasbourg.

- **Philippe Foulquié**

Directeur du Théâtre Massalia et du Système Friche Théâtre. Fondateur et directeur du Théâtre Massalia, ainsi que de La Friche La Belle de mai, il y développe un projet culturel fondé sur l'expérimentation du rapport entre l'artiste et la ville. Il est actuellement vice-président de l'association nationale des professionnels du jeune public Scènes d'enfance et d'ailleurs.

- **Jean-Claude Paréja**

Codirecteur du Très Tôt Théâtre et du festival Théâtre à tout âge à Quimper. Il dirige le Très Tôt Théâtre, un lieu de rencontres, de travail et de résidence, doublé d'un centre de ressources. Le conseil général du Finistère lui a demandé d'animer un réseau jeune public réunissant des communes, des lieux de diffusion et des enseignants à travers tout le département.

- **Dominique Le Déault**

Responsable du secteur scolaire - Très Tôt Théâtre (Quimper).

- **Ève Ledig**

Metteuse en scène et comédienne (Le Fil rouge Théâtre – Strasbourg). Comédienne auprès d'Éric de Dadelsen, de Jacques Lassalle..., elle met aussi en scène plusieurs spectacles de théâtre musical. En 1993, Ève Ledig rejoint l'équipe artistique permanente du Théâtre jeune public, CDN de Strasbourg. Elle fonde en 2003 sa propre compagnie, Le Fil rouge Théâtre, où elle a créé notamment «*Les Petits Pliés*» et «*Des joues fraîches comme des coquelicots*» (nomination Molières 2007). Autour de l'enfance et de la mémoire, elle interroge la place du conte dans notre quotidien.

- **Karin Serres**

Metteuse en scène et décoratrice de théâtre, auteur d'une quarantaine de pièces de théâtre éditées chez l'École des Loisirs-Théâtre, Lansman, Théâtrales Jeunesse ou l'Avant-Scène Théâtre.

- **Agnès Chaumié**

Chanteuse et musicienne, auteur de nombreux albums pour les enfants, elle est aussi formatrice pour Enfance et musiques et diplômée en psychomotricité.

- **Claire Dé**

Auteure de plusieurs ouvrages pour la jeunesse (*Big Bang Book* et *Ouvre-les yeux !*), Claire Dé est aussi plasticienne et photographe.

# Développement de projets jeune public

## Programme (Présentation synthétique)

### 1<sup>re</sup> semaine

#### Connaître l'histoire et les problématiques contemporaines du jeune public

Cyrille Planson

#### Inscrire son projet dans des réseaux internationaux

Cyrille Planson

#### Bâtir une programmation pour le jeune public

Joël Simon

#### Constituer et animer un réseau sur son territoire

Joël Simon

#### Initier un projet autour du livre jeunesse

Claire Dé

### 2<sup>e</sup> semaine

#### Appréhender son projet comme un enjeu artistique et de politique culturelle

Philippe Foulquié

#### Identifier les enjeux de la prise de risque artistique / leurs limites

Christian Duchange

#### Inscrire un projet dans une dynamique d'éducation artistique

Jean-Gabriel Carasso

## **Connaître le répertoire du théâtre jeune public et ses auteurs**

Marie Bernanoce

---

## **Travailler autour de l'écriture jeune public avec un auteur**

Karin Serres

---

### 3<sup>e</sup> semaine

## **Développer un projet de résidence**

Laurent Dupont

---

## **La relation de l'artiste et de l'enfant au spectacle**

Laurent Dupont

---

## **Construire une relation pérenne avec les enseignants**

Jean-Claude Paréja / Dominique Le Déault

---

## **Développer des outils et des méthodes de médiation**

Jean-Claude Paréja / Dominique Le Déault

---

## **Atelier : Mieux connaître l'univers du conte pour l'intégrer dans son projet**

Ève Ledig

---

### 4<sup>e</sup> semaine

## **Connaissance et analyse de créations**

Dans le cadre du festival Méli'môme



# Développement de projets jeune public

## Conditions d'assiduité

Le participant est tenu de suivre l'intégralité des sessions prévues dans le calendrier.

S'il est en poste, le candidat doit s'assurer de l'accord de principe de son employeur pour participer à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

## Conditions générales de vente

Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur est adressée au participant en deux exemplaires dont un est à retourner signé et revêtu du cachet de l'employeur.

Tous les prix sont indiqués toutes taxes comprises. Tout cycle commencé est dû en entier. Les frais de participation comprennent la formation et le support pédagogique. Les repas sont à la charge des participants.

Le règlement du prix doit être effectué selon les conditions communiquées par ACT'. En cas de paiement par un OPCA, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA dont vous dépendez. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que vous retournez signée à ACT'. En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence vous est directement facturée. Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement vous être facturée.

Pour le bon déroulement des formations, il est demandé aux participants de limiter les cas

d'empêchement aux seuls cas de force majeure. Nous vous offrons la possibilité de remplacer à tout moment le participant par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation.

Dans le cas où la cohérence du groupe et/ou le nombre de participant seraient pédagogiquement insuffisants pour le bon déroulement de la session, ACT' se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue.

Jusqu'à 21 jours calendaires avant le début de chaque cycle, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 40 euros TTC pour frais de dossier. Après cette date, les participants pourront se faire remplacer par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation mais ACT' se réserve le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire :

- 100% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 5 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du prix en cas d'annulation compris entre 6 et 21 jours calendaires avant le début de la formation.

Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit. Un accusé de réception sera adressé en retour.

Le contenu, l'ordre, les intervenants pédagogiques et le calendrier des sessions peuvent être modifiés par ACT' sans préavis si des circonstances l'y obligent.

Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux de Nantes.

# Bulletin d'inscription

Cycle national «Développement  
de projets jeune public» 2010-2011

À retourner à :  
ACT' – Service inscriptions



11, rue des Olivettes – BP 41805  
44018 Nantes Cedex 1  
Fax 02 40 84 01 32

## PARTICIPANT

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction – profession : .....

Date de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. domicile : ..... Tél. bureau : .....

E-mail professionnel direct ou personnel : .....

Situation :  CDI  CDD  Intermittent du spectacle, n° dossier AFDAS .....  Autres : .....

## EMPLOYEUR

Nom de la structure : .....

**Signataire de la convention de formation :**

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. ....

E-mail direct : .....

Adresse de la structure : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Effectif de la structure : ..... SIRET : ..... APE : .....

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

Tarif : 4 600 euros toutes taxes comprises.

Adresse de facturation : .....

OPCA :  AFDAS, n° d'adhésion de la structure : .....

Uniformalion  AGEFOS PME  Autre : .....

La promotion 2010-2011 est organisée selon le calendrier suivant :

- 1<sup>re</sup> semaine, du 4 au 8 octobre 2010 ;
- 2<sup>e</sup> semaine, du 29 novembre au 3 décembre 2010 ;
- 3<sup>e</sup> semaine, du 31 janvier au 4 février 2011 ;
- 4<sup>e</sup> semaine, du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2011.

Cachet de l'employeur

Date :

Signature :

CYCLE PROFESSIONNEL NATIONAL 2010-2011

# Développement de projets jeune public



ART CULTURE TRANSMISSION

11, rue des Olivettes – BP 41805 – 44018 Nantes Cedex 1  
Tél 02 40 20 60 29 – Fax 02 40 84 01 32 – [contact@lesformations-act.com](mailto:contact@lesformations-act.com)